

# Conseil communal du jeudi 27 février 2020 à 20.00 heures

Vous êtes invités au conseil communal du jeudi 27 février 2020 à 20.00 h. Cette séance se tiendra en la salle du conseil de la maison communale.

## Ordre du jour

### Séance publique

#### 1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors des points de l'ordre du jour du conseil. Les bourgmestre et échevins y répondront.

#### Finances

#### 2. Prise de connaissance de l'approbation de la décision concernant la fixation définitive du plan pluriannuel 2020-2025

Le 17 janvier 2020, le gouverneur de la province a approuvé la décision du conseil communal du 28 novembre 2019 à propos de la fixation définitive du plan pluriannuel 2020-2025.

#### 3. Approbation de la convention n° 20/028 relative à la communication des données personnelles par la Banque Carrefour de la Sécurité sociale à la commune de Fouron en vue de l'octroi automatique des droits complémentaires

Lors du conseil communal du 26 septembre 2019, le règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers pour les exercices d'imposition 2020 et 2021 avait été approuvé. Ce règlement octroie une diminution d'impôt de 50 euros aux contribuables ayant droit à l'intervention majorée de l'assurance. En vue de l'identification de ces contribuables, une convention est conclue avec la Banque Carrefour de la Sécurité sociale en vue de permettre l'échange de ces données.

#### 4. Liste des subsides nominatifs 2020

La liste comprenant les subsides nominatifs pour 2020 est soumise à approbation du conseil communal, conformément à l'article 41, 23° du Décret flamand relatif à l'Administration locale.

#### Affaires internes

#### 5. Non-consensus : Fabrique d'église Sint-Lambertus – paiements à effectuer en janvier 2020

En raison d'un non-consensus au sein du collège du 30 janvier 2020, la demande de moyens financiers de la fabrique d'église Saint-Lambert, en vue de l'exécution des paiements, a été mise à l'ordre du jour du conseil communal.

#### 6. Prise de connaissance de la proposition de l'Évêché relative à l'octroi d'un prêt sans intérêt à la fabrique d'église de Fouron-le-Comte

En séance du 13.02.20, le collège des bourgmestre et échevins a pris connaissance des lettres de l'Évêché dans lesquelles celui-ci marque son accord à l'octroi d'un prêt sans intérêt à la fabrique d'église de Fouron-le-Comte en vue du remboursement du crédit de caisse ouvert auprès de la KBC. Le conseil communal en prend connaissance et il lui est demandé de marquer son accord avec cette méthode.

#### Personnel

#### 7. Approbation de la modification de l'organigramme commune-CPAS

Le cadre du personnel a été examiné compte tenu des futurs départs à la retraite, de la poursuite de l'intégration entre la commune et le CPAS et des mesures à prendre pour résoudre certains problèmes. A cette fin, l'on souhaite apporter un certain nombre de modifications à l'organigramme. Ceci a reçu l'avis positif de l'équipe de management et a été discuté avec les syndicats.

## Affaires territoriales

### 8. **I&O Auctions – Offre de mission, vente aux enchères en ligne de matériel divers de la commune**

Il est demandé au conseil communal d'approuver l'accord de collaboration et l'offre de mission de I&O Auctions relatifs à la vente aux enchères en ligne de matériels divers de la commune

### 9. **Désignation d'un délégué à la Gemeentelijke Holding NV (Holding communale SA) en liquidation**

Vu qu'Huub Broers avait été désigné en qualité de délégué et qu'il a entre-temps démissionné, il convient de choisir un nouveau délégué.

### 10. **IOED Oost Haspengouw en Voeren - désignation d'un délégué et d'un suppléant**

'IOED Oost – Haspengouw en Voeren' demande au conseil communal de bien vouloir désigner un délégué et un suppléant.

### 11. **Désignation d'un délégué - Woonzo**

Vu que Joris Gaens, en tant que qu'ancien président du CPAS, avait été désigné en qualité de délégué et qu'entre-temps il est devenu bourgmestre, un nouveau délégué doit être choisi.

### 12. **Assemblée générale du 'Regionaal Landschap Haspengouw en Voeren' – le 9 mars 2020 - approbation de l'ordre du jour**

L'Assemblée générale du 'Regionaal Landschap Haspengouw en Voeren' se tiendra le 9 mars 2020. L'ordre du jour est soumis à l'approbation du conseil.

### 13. **Regierol Sociale Economie – désignation d'un délégué**

Il est demandé de nommer un nouveau délégué pour le 'Regierol Sociale Economie'.

### 14. **'Wijkwerken' (Travaux de quartier) - désignation d'un délégué**

Il est demandé de nommer un nouveau délégué pour la collaboration intercommunale autour des Wijkwerken.

### 15. **Règlement de rétribution pour le broyage de bois sur les propriétés privées**

La commune souhaite apporter quelques modifications au règlement de rétribution pour le broyage de bois sur les propriétés privées, suite au passage à OPTIMO, sous lequel de service de collecte du bois de taille est fourni par Limburg.net. Ces modifications concernent les sujets suivants : limitation de la période de broyage à domicile, augmentation du prix de ce service, augmentation du coût d'enlèvement, quantité minimale et maximale de bois de taille à broyer.

### 16. **Règlement de rétribution sur les biens saisis ou mis sous séquestre ainsi que sur le remorquage de véhicules**

La commune souhaite instaurer une rétribution sur les biens saisis ou mis sous séquestre.

### 17. **Règlement-taxe sur les habitations et bâtiments abandonnés : exercices d'imposition 2020-2025 - correction**

Le règlement en matière de bâtiments et habitations abandonnés est nouveau. Ceci ressort du constat qu'une taxe purement basée sur l'inoccupation ne suffit pas, dans certains cas, à encourager les propriétaires à l'action. En outre, il a été constaté que certains bâtiments, n'ayant pas fonction de logement, restent vides durant une longue période et sont, de ce fait, abandonnés et se délabrent, et que le règlement sur les biens inoccupés ne permet pas de s'attaquer au problème.

En conséquence, pour les exercices 2020 à 2025 inclus, une taxe frappera les habitations et bâtiments abandonnés à Fouron.

La reprise de ce point de l'ordre du jour du conseil communal de décembre 2019 a uniquement affaire avec une erreur qui s'était glissée à l'article 7, et sur laquelle STEBO a attiré l'attention de la commune. Cette erreur sera rectifiée ici. De plus, le rapport technique y afférent sera également soumis à approbation

**18. Règlement de police concernant le parc à conteneurs - modification**

L'OVAM va durcir les directives relatives à la collecte de l'amiante dans les parcs à conteneurs. Afin d'y répondre et d'éviter tous frais supplémentaires d'aménagement sur les parcs de recyclage, Limburg.net propose de faire obligatoirement livrer ces déchets préalablement emballés au parc à conteneurs. La commune souhaite répondre favorablement à cette suggestion et proposera à la vente les sacs prévus à cet effet par Limburg.net soit à la maison communale, soit au parc à conteneurs.

**19. Approbation de la note d'accord avec le conseil agricole**

La note d'accord entre la commune et le conseil agricole a été approuvée par le conseil agricole et doit encore être approuvée par la commune

**Police**

**20. Modification des conditions d'intérêts de Belfius et conséquence pour la Zone de Police de Fourons**

Suite à la modification de la politique d'intérêts de Belfius, il convient de prendre une mesure afin de ne pas être confrontés à un taux d'intérêt négatif sur le compte à vue. Il est demandé au conseil communal d'entériner cette mesure.

**21. Prise de connaissance de l'approbation du budget 2020 de la ZP de Fourons**

Le budget 2020 de la Police a été approuvé par le gouverneur le 23 janvier 2020. Le conseil communal prend connaissance du courrier du contrôle fédéral.

**22. Participation à la mobilité aspirants 2020-A1**

Le conseil communal doit confirmer l'accord de principe du collège des bourgmestre et échevins daté du 23 janvier 2020 pour la participation à la mobilité aspirants 2020-A1.

**23. Notification de la déclaration de vacance d'1 INP dans la Zone de Police de Fourons pour le cycle de mobilité 2020-01**

Pour 2020, un emploi est à nouveau vacant pour un inspecteur dans la mobilité 2020-01.

**24. Composition d'une commission locale de sélection en vue de l'engagement d'un 1 INP dans la Zone de Police de Fourons MOB 2020-01**

Suite à la vacance d'une place d'inspecteur dans la mobilité 2020-01, il convient de procéder à la composition d'une commission de sélection.

**25. Désignation d'un inspecteur services généraux dans la ZP de Fourons**

Le 28 novembre 2019, le conseil a décidé de déclarer vacant un poste d'inspecteur-services généraux. Entre-temps, les examens ont eu lieu et la commission de sélection a établi un rapport. Il est demandé au conseil d'engager un INP à partir du 1er mai 2020.

Avec nos salutations collégiales,

Rik Tomsin

Président